



Chers membres,

La 8ème édition du Blues Rules Crissier Festival aura lieu les 19 et 20 mai prochains. Vous pouvez découvrir le programme en consultant notre site internet.

L'Association Blues en Scène, organisatrice du festival, recrute de nouveaux membres.

Ces membres peuvent au choix :

- Devenir membre actif au sein de l'Association
- Soutenir l'Association par l'apport de sa cotisation

Parlez-en autour de vous et recruter !

Nous remercions par ailleurs les membres actuels pour le renouvellement de leur cotisation d'ici le 30 avril, ceci afin de bénéficier des avantages qu'elle leur confère.

Montant : 50. -- / année

Avantages : 1 entrée gratuite pour le jour de son choix ou l'abonnement 2 jours à moitié prix.  
Tarif réduit sur tous les autres billets achetés  
Recevoir régulièrement la newsletter de l'Association

Tout membre, s'il ne l'a pas encore, recevra, sur demande, le CD du festival 2011.

Ces cotisations sont un revenu non négligeable pour l'Association et les préparatifs du festival.

Vous recevrez par courrier votre nouvelle carte de membre dès réception de votre paiement.

Il suffit de la présenter à la caisse du festival pour retirer votre pass gratuit (que vous pouvez utiliser pour vous ou bien l'offrir à quelqu'un d'autre) et bénéficier du tarif réduit pour tous les autres billets achetés.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et nous nous réjouissons de partager avec vous ces riches moments qui nous attendent lors de cette nouvelle édition.

Thomas Lécuyer  
Président de l'Association Blues en Scène  
[www.blues-rules.com](http://www.blues-rules.com)

Association Blues en Scène  
Banque Raiffeisen d'Assens, 1023 Crissier  
IBAN : CH33 8041 4000 0021 3187 0  
SWIFT / BIC : RAIFCH22  
Compte N° 10-10091-1

Annexe : les comptes 2016 de l'Association